

## **SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 14 AVRIL 2008**

### **COMPTE-RENDU**

Le Comité Syndical du SIVOM de l'Agglomération de Saint-Marcellin, dûment convoqué en application des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général du Code des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel REVOL, Président, le lundi 14 avril 2008 à 20 h 30, en séance ordinaire.

#### **Etaient présents :**

MM REVOL, PRAZ	Délégués Titulaires	St Marcellin
M. BALESTAS	Délégué Suppléant	St Marcellin
MM EYSSARD, FEUGIER	Délégués Titulaires	St Vérand
MM VILLARD, CHEVALLIER	Délégués Titulaires	St Sauveur Mme
GAILLIARD, M. GENTIT	Délégués Suppléants	St Sauveur
MM BERNARD, PAIN	Délégués Titulaires	Chatte
MM CANIFFI, FERLIN	Délégués Titulaires	Têche
MM CAILLAT, DETROYAT	Délégués Titulaires	Varacieux
Mme DEL DO	Déléguée Suppléante	Varacieux
<b><u>Etait excusée :</u></b>		
Mme PELLINI	Déléguée Suppléante	St Marcellin

Le Comité Syndical examine les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- Vote du Compte Administratif 2007
  - Affectation des résultats 2007
  - Vote du Budget Primitif 2008
  - Provisions
  - Questions diverses
- 

#### **Vote du Compte Administratif 2007**

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice, le compte de gestion du Receveur, le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Nature	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	1 079 518.94	1 192 049.02
Recettes	973 886.39	1 281 157.89
Résultat de l'exercice	-105 632.55	89 108.87
Résultat reporté 2006	42 045.63	103 686.25
Résultat de clôture	-63 586.92	192 795.12

Restes à réaliser		
	Dépenses	Recettes
Investissement	94 690.00	6 800.00

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits et aux débits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Vote et arrête les résultats tels que définis ci-dessus.

**VOTE : à l'unanimité.**

### **Affectation du résultat 2007**

Résultat de fonctionnement	€uros
<b>Excédent</b>	<b>192 795.12</b>
Affectation compte 1068	131 427.39
Affectation compte 002	61 367.73

**VOTE : à l'unanimité**

### **Vote du Budget Primitif 2008**

Le Président soumet à l'avis du Comité Syndical le projet de budget primitif 2008 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses 560 143.64 €
- Recettes 560 143.64 €

INVESTISSEMENT :

- Dépenses 740 532.06 €
- Recettes 740 532.06 €

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

Approuve le budget primitif 2008.

**VOTE : à l'unanimité**

Le Comité Syndical décide :

- Têche et Varacieux participeront aux contributions de la section Administration Générale
- Pour la section station d'épuration, les anciens taux de participation seront maintenus .

**Provisions**

Le Président informe le Comité Syndical que, conformément à l'instruction M 14, il y aurait lieu de se prononcer sur le régime des provisions qui seront budgétisées aux comptes concernés.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

Décide de budgétiser les provisions aux comptes concernés.

**VOTE : à l'unanimité**

**Questions diverses**

Georges BOURGEAT fait le point sur les dossiers en cours :

- Construction de la nouvelle station d'épuration : commencement des travaux fin 2009, fin des travaux début 2011
- Aménagement versant de la Cumane : une copie de la phase 2 de l'étude a été transmise aux mairies concernées. La consultation du bureau d'études a été lancée.
- Eau potable : un devis a été demandé à Alp'Etudes pour une étude complémentaire

Il conviendra :

- de revoir la convention avec la Fromagerie ROYANNAIS.
- de prévoir une modification des statuts en ce qui concerne la compétence « station d'épuration ».

A la station d'épuration, les travaux de sécurité de certains ouvrages et de l'aire de stockage seront réalisés.

Le Comité Syndical procède à la désignation d'un groupe de travail pour le suivi de la nouvelle station d'épuration :

St Marcellin	M. PRAZ
Chatte	M. BERNARD
St Sauveur	M. VILLARD
St Vérand	M. FEUGIER
Têche	M FERLIN

La séance est levée à 22 H 10 ;

Fait à Saint-Marcellin, le 15 avril 2008

Le Président,  
Jean-Michel REVOL